

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOSY IVOIRE »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan cocody plateau
dokui non loin de l'allocodrome, Lot 904, Ilot 82

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 18/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOSY IVOIRE »

Objet : Gestion immobilière, Construction, Achat/Vente de biens immobiliers, Commerce Général, Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan cocody plateau
dokui non loin de l'allocodrome, Lot 904, Ilot 82

Dirigeant(s) M SOUMAHORO FALICK ABOU-BAKAR
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00578 du 26/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°07313/GTCA/RC/2023 du 26/01/2023

